

Politique vestimentaire

En tout temps, l'élève Duro doit porter convenablement la tenue vestimentaire du Collège. La tenue doit être portée de l'arrivée jusqu'au départ du Collège, incluant l'heure du dîner et les cours d'éducation physique (ÉPS). Les manteaux et les couvre-chefs doivent demeurer aux casiers.

Comme l'élève Duro doit observer un certain décorum, certains items de la collection RaphaëIU peuvent être exigés ou proscrits lorsque l'élève agit à titre de représentant du Collège lors d'événements particuliers.

L'élève ne sera pas autorisé à participer à ses cours s'il n'a pas la tenue vestimentaire du Collège. L'élève peut se voir dans l'obligation de corriger sa tenue ou d'emprunter un vêtement réglementaire. L'élève qui accumule les avertissements concernant sa tenue vestimentaire peut se voir imposer certaines mesures ou se voir interdire le port des items concernés.

Comportements attendus quant à la tenue vestimentaire

1. Je m'engage à revêtir exclusivement les vêtements de la collection RaphaëIU, à l'exception des bas et des collants, et à les porter de façon convenable.

Donc, je m'engage à porter...

- 1.1. Des vêtements propres et de la bonne taille;
- 1.2. Une jupe et des bermudas de longueur convenable sans être roulés à la taille;
- 1.3. Le pantalon à l'extérieur des bas;
- 1.4. Des collants unis s'agencant aux couleurs de la collection RaphaëIU;
- 1.5. Avec la jupe et les bermudas, des bas qui s'agencent aux couleurs de la collection RaphaëIU;
- 1.6. Certains vêtements de la collection de l'Impact lorsqu'autorisé;
- 1.7. Le t-shirt des activités du Collège seulement lors des journées d'activités et lorsqu'autorisé par la direction;
- 1.8. La tenue sportive lors des cours d'ÉPS (t-shirt, short et pantalon de sport);
- 1.9. Des vêtements adéquats et appropriés en milieu scolaire, autres que ceux de la collection, seulement lors des journées « couleur ».

2. Je m'engage à porter des chaussures ou des bottillons d'intérieur de façon convenable.

Donc, je m'engage à ce que...

- 2.1. Ma chaussure ou mon bottillon soit de la bonne taille;
- 2.2. Ma chaussure ou mon bottillon soit en cuir de couleur noire;
- 2.3. La hauteur du bottillon ne dépasse pas la cheville;
- 2.4. La hauteur du talon ou de la semelle n'excède pas 3 cm;
- 2.5. La semelle soit non marquante;
- 2.6. Le renfort du talon ne soit pas écrasé;
- 2.7. Pour les cours d'ÉPS, mes espadrilles soient recommandées pour la course ou les sports d'équipe.

3. Je m'engage à ce que mes accessoires, ma coiffure, mon maquillage et mes tatouages respectent les valeurs du Collège et soient convenables en milieu scolaire.

Donc, je m'engage à ce que...

- 3.1. Ils ne nuisent pas à mes activités d'apprentissage, d'évaluation, sportives ou parascolaires;
- 3.2. Ils soient exempts d'évocation de violence, de sexualité ou de discrimination;
- 3.3. Ils soient discrets et de bon goût;
- 3.4. Ils laissent mon visage dégagé.

Attestation de prise de connaissance

Je, _____ *Prénom et nom de l'élève* _____, reconnais avoir lu et compris la politique vestimentaire et m'engage à la respecter.